



Aux actionnaires :

Comme vous le constaterez dans le rapport qui suit, les résultats positifs du deuxième trimestre de 2010 de Groupe Bikini Village inc. ("Groupe Bikini Village" ou la "Société") ont été marqués par des ventes en hausse de 25 %, une augmentation de nos marges brutes, un contrôle rigoureux des dépenses directes et indirectes et une réduction de nos inventaires résultat d'une gestion stricte et disciplinée de ces derniers.

Au deuxième trimestre de 2010, la Société a opéré dans des conditions « normales » et favorables à son marché, tant au point de vue des conditions économiques que des conditions climatiques, alors qu'en 2009, les opérations de la Société avait été ralenties par des conditions météorologiques défavorables, la récession économique et le virus de la grippe H1N1. Tous ces facteurs ayant diminué la demande pour nos produits.

Dans notre rapport sur ce difficile trimestre de l'exercice précédent, nous avons clairement expliqué que nos stratégies d'améliorations ne visaient pas que la correction ponctuelle des problèmes et que nous avons la conviction que ces stratégies amélioreraient notre situation au fur et à mesure que les conditions économiques continueraient d'évoluer positivement. Maintenant que ces difficultés sont derrières, nous croyons fermement que notre performance au cours du dernier trimestre a permis de valider la pertinence de nos investissements soutenus dans le rajeunissement de notre réseau, dans la modernisation de nos systèmes d'informations et dans notre système de distribution. Nous sommes, et continuerons d'être dans le futur, engagés à maintenir notre attention sur la performance à tous les niveaux de l'organisation afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

### Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de 2010

Grâce aux conditions favorables ayant prévalu dans son marché, les ventes nettes pour le deuxième trimestre et le premier semestre terminés le 31 juillet 2010 ont été respectivement de 14,2 millions \$ et 24,3 millions \$ comparativement à 11,4 millions \$ et 21,3 millions \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Les ventes comparables, qui représentent les ventes du même nombre de boutiques d'une année à l'autre, ont augmenté de 27,9 % pour le trimestre et 13,9 % pour la période de six mois se terminant à la même date.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010, la Société réalise un BAIIA<sup>1</sup> de 2,2 millions \$ et 2,5 millions \$ comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 332 000 \$ et 581 000 \$ pour le deuxième trimestre et premier semestre de l'année précédente. L'augmentation de 1,9 million \$ de la marge d'exploitation au deuxième trimestre de 2010 comparativement au deuxième trimestre de 2009 est attribuable majoritairement à la hausse de la contribution marginale des ventes, résultat direct de l'augmentation du volume des ventes et de notre stratégie qui consiste à prioriser la vente de marchandises à prix régulier et la gestion stricte de nos inventaires.

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, notre bénéfice net était de 1,2 million \$ (0,01 \$ par action, de base et dilué), comparativement à une perte nette de 221 000 \$ (zéro par action, de base et diluée) pour la même période l'année précédente. Pour les six premiers mois, la Société a enregistré un bénéfice net de 957 000 \$ (0,01 \$ par action de base et dilué), comparativement à une perte nette de 479 000 \$ (zéro par action, de base et diluée) pour la même période de l'année précédente.

### Perspectives <sup>2)</sup>

L'approche prudente et disciplinée appliquée au cours des trois dernières années nous a rendus plus compétitifs et nous sommes confiants et enthousiastes quant au futur de notre organisation.

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

2) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010.

## Message du président et chef de la direction aux actionnaires

Étant donné les résultats positifs que ces stratégies ont générés, nous demeurerons fidèles à ces dernières, en portant une attention particulière à la performance de tous les niveaux de l'organisation, afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Nous avons aussi entamé des démarches visant à corriger la capitalisation de la Société et sa structure de capital afin de procurer à cette dernière une plus grande latitude pour créer de la valeur pour ses actionnaires en lui permettant de créer ses propres opportunités ou de prendre avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires le 11 juin 2010, les actionnaires ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement de ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque tranche de 100 actions actuellement en circulation à une nouvelle action pour chaque tranche de 150 actions actuellement en circulation. Le ratio de regroupement a maintenant été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions actuellement en circulation et une date effective prévue le ou vers le 27 septembre 2010. De plus le 17 août 2010, la Société a annoncé la réalisation de son placement de droits et du placement privé simultané pour un montant total brut de 2,1 millions \$

Le bilan amélioré de la Société suite aux résultats positifs annoncés et aux succès de la notice d'offre de droits et de son placement privé concomitant, permettront à Groupe Bikini Village d'entamer la deuxième moitié de son exercice avec une trésorerie accrue. Dans le futur, nous emploierons ces avantages et cette flexibilité accrue pour créer de la valeur pour nos actionnaires.

### Remerciements

Au nom de l'équipe de direction, je désire remercier nos clients, les membres de notre Conseil de leur implication, nos employés pour leur engagement, ainsi que nos locateurs, fournisseurs, prêteurs et actionnaires pour leur soutien continu. Je tiens également à remercier nos actionnaires pour leur patience et pour avoir reconnu que nos stratégies amélioreraient notre situation au fur et à mesure que les conditions économiques continueraient d'évoluer positivement. Dans les mois à venir nous continuerons à créer de la valeur pour nos actionnaires



Yves Simard, CA  
Président et chef de la direction  
Sainte-Julie, le 9 septembre 2010

(en milliers de dollars, sauf les données par action et statistiques)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité <sup>2</sup>	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité <sup>2</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b>				
Produits d'exploitation	14 230\$	11 408\$	24 258\$	21 322\$
Marge d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	2 212	332	2 501	581
En % sur ventes	15,5 %	2,9 %	10,3 %	2,7 %
Bénéfice net (perte nette)	1 195	(221)	957	(479)
En % sur ventes	8,4 %	(1,9)%	3,9 %	(2,2)%
<b>Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e)</b>	<b>0,01</b>	-	<b>0,01</b>	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) de base et dilué</b>	<b>167 678</b>	167 678	<b>167 678</b>	167 678
<b>Autres statistiques</b>				
Activités d'investissement - nettes (en milliers de \$)	370	932	809	1 255
Nombre de boutiques à la fin de la période	60	62	60	62
Nombre d'employés	500	550	500	550

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 du Rapport de gestion trimestriel pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

2) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels mise en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 9 septembre 2010, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 juillet 2010 et doit être lu à la lumière des états financiers non vérifiés de la période terminée le 31 juillet 2010 et des notes y afférentes. L'information financière est en dollar canadien.

---

## TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	4
MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR	4
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	5
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES	5
CARACTÈRE SAISONNIER DE NOS ACTIVITÉS	5
À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE	5
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	6
INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES	7
SITUATION DE TRÉSORERIE	9
SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE	10
UTILISATION D'ESTIMATIONS	11
APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS	11
NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE 2010	11
MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES	11
CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION	17
CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	17
RISQUES ET INCERTITUDES	18
SITUATION FINANCIÈRE	19
ACTIONS EN CIRCULATION	20
INFORMATION ADDITIONNELLE	20
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	21
PERSPECTIVES	21
ÉTATS FINANCIERS	23

---

## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village ».

Au cours du troisième trimestre de 2009, la Société a aussi procédé à l'ouverture de sa première boutique test « Lanaï », boutique de prédilection où trouver toutes les créations portant la signature des marques préférées des jeunes femmes.

## MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR

Le BAIIA qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une

mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

### **DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société et sous la rubrique « Facteurs de risques » de la Notice annuelle courante de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur notre Société.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 9 septembre 2010 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, à moins que cela ne soit requis aux termes des lois applicables. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

### **ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**

Ces états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société ont été dressés conformément aux PCGR canadiens pour l'information financière intermédiaire et par conséquent, ne comprennent pas toute l'information et toutes les notes exigées par les PCGR canadiens qui s'appliquent aux états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte. Les états financiers intermédiaires non vérifiés devraient être lus en tenant compte des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010 et des notes y afférentes.

### **CARACTÈRE SAISONNIER DE NOS ACTIVITÉS**

Les activités de la Société ont un caractère saisonnier et les ventes de marchandises ont été historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Conséquemment, le bénéfice d'exploitation pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2010 n'est pas nécessairement révélateur des résultats d'exploitation d'un exercice complet.

### **À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE**

Groupe Bikini Village inc., au service des Canadiens depuis près d'un quart de siècle, est l'un des chefs de file dans la vente au détail de la mode balnéaire à travers un réseau de boutiques nouvellement ouvertes et rénovées qui couvre tout l'est du pays. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle, de toutes silhouettes, de choisir parmi la plus vaste sélection au Canada de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. L'addition récente à son réseau d'une boutique Lanaï à Brossard, Québec, offre des créations de marques pour jeunes femmes. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Sainte-Julie au Québec, exploite 60 boutiques et emploie environ 500 personnes. Ses actions se transigent sur la Bourse de Toronto sous le

symbole GBV. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Société, veuillez visiter notre site Web à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com).

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Groupe Bikini Village jouit aujourd'hui d'un avantage compétitif en raison de l'énergie et des ressources que la Société a investies dans le rajeunissement de son réseau de vente au détail au cours des dernières années. Avec l'ouverture, au dernier trimestre, d'une nouvelle boutique à Waterloo en Ontario, le déménagement d'une boutique au Québec, la rénovation de notre boutique du Toronto Eaton Centre ainsi que la fermeture de quatre boutiques non performantes, nous avons continué à progresser dans notre objectif d'améliorer la performance de notre réseau de ventes au détail.

En date de ce rapport de gestion, notre réseau se répartit comme suit :

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Total
<b>Bikini Village</b>	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>57</b>
<b>Océan Bikini Village</b>	<b>2</b>				<b>2</b>
<b>Lanaï</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>32</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>60</b>
<b>Ouvertes ou entièrement rénovées récemment</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>34</b>
<b>En % (nouvelles ou rénovées)</b>	<b>59 %</b>	<b>50 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>57 %</b>

L'analyse des pages subséquentes décrit les mesures que nous avons prises pour peaufiner notre stratégie d'exploitation en réponse aux conditions changeantes du marché, de manière à maximiser la valeur actionnariale. Ce rapport examine également certains éléments qui ont eu une incidence sur les périodes de 2010 et de 2009 sous discussion.

Le rapport suivant est un sommaire d'informations financières choisies et des résultats comparatifs pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 juillet 2010 et pour les périodes de trois et six mois terminées le 1<sup>er</sup> août 2009.

Comme il est indiqué, certains chiffres comparatifs ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive ou reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité <sup>3</sup>	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité <sup>3</sup>
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	14 230	11 408	24 258	21 322
Bénéfice d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	2 212	332	2 501	581
Moins:				
Intérêts	170	196	349	389
Amortissements	370	401	763	786
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 672	(265)	1 389	(594)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	477	(44)	432	(115)
Bénéfice net (perte nette)	1 195	(221)	957	(479)
Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e)	0,01	-	0,01	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) de base et dilué	167 678	167 678	167 678	167 678
Flux de trésorerie				
D'exploitation	3 626	1 678	2 631	(431)
De financement	(219)	95	(506)	38
D'investissement	(370)	(932)	(809)	(1 255)
Total de l'actif	20 121	20 966	20 121	20 966
Total du passif à long terme <sup>2</sup>	2 520	3 274	2 520	3 274

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 de ce Rapport de gestion trimestriel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté dans ce tableau.

2) Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.

3) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels mise en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

---

**Deuxième trimestre et période de six mois terminés le 31 juillet 2010 en comparaison avec le deuxième trimestre et période de six mois terminés le 1<sup>er</sup> août 2009.***Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2010 se sont élevés à 14,2 millions \$, une augmentation de 24,7 %, comparativement à 11,4 millions \$ pour la période de trois mois correspondante de l'année précédente. Une augmentation de 27,9 % sur les ventes comparables qui comparent les ventes d'un même nombre de boutiques durant la même période. Au deuxième trimestre de 2010, la Société a opéré dans des conditions « normales » et favorables à son marché, tant au point de vue des conditions économiques que des conditions climatiques, alors qu'en 2009, les opérations de la Société avait été ralenties par des conditions météorologiques défavorables, la récession économique et le virus de la grippe H1N1. Tous ces facteurs ayant diminué la demande pour nos produits.

Le chiffre d'affaires total au cours de la période de six mois terminée le 31 juillet 2010 s'élève à 24,3 millions \$, soit une augmentation de 13,8 %, comparativement à l'année précédente, dont le chiffre d'affaires s'était élevé à 21,3 millions \$. Dans la première moitié d'année, les ventes comparables ont été en hausse de 13,9 % par rapport à la période comparable en 2009.

*Marge d'exploitation BAIIA<sup>1</sup>*

Pour le deuxième trimestre de 2010, la Société montre un BAIIA<sup>1</sup> (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non-conformes aux PCGR ») de 2,2 millions \$ soit 15,5 % comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 332 000 \$, soit 2,9 % pour le deuxième trimestre retraité de 2009.

L'augmentation de 1,9 million \$ de la marge d'exploitation au deuxième trimestre de 2010 comparativement au deuxième trimestre de 2009 est attribuable majoritairement à la hausse de la contribution marginale des ventes, résultat direct de l'augmentation du volume des ventes et de notre stratégie qui consiste à prioriser la vente de marchandises à prix régulier et la gestion stricte de nos inventaires. Les coûts d'opération variables, principalement les salaires, ont été en hausse puisque nous avons prévu plus d'heures dans nos boutiques afin de servir adéquatement notre clientèle pendant les périodes d'achalandage, la rémunération basée sur la performance a été plus élevée et aussi à cause des changements liés au salaire minimum au Québec et en Ontario.

Le BAIIA<sup>1</sup> pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010 s'est établi à 2,5 millions \$, 10,3 %, comparativement à 581 000 \$ ou 2,7 % pour la période retraitée correspondante de l'année précédente. Les raisons sous-jacentes de la variance positive du BAIIA<sup>1</sup> pour le premier semestre de 2010 comparativement à 2009 sont compatibles avec ceux discutés ci-dessus pour le trimestre.

*Frais financiers et amortissements*

Les charges de financement ont diminué pour la période de trois mois terminée le 31 juillet 2010, passant de 196 000 \$ en 2009 à 170 000 \$ en raison de la diminution des intérêts sur la débenture convertible compte tenu des versements en capital ayant débuté en juillet 2009.

Pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, ces charges ont diminué passant de 389 000 \$ pour la période correspondante de 2009 à 349 000 \$ pour les mêmes raisons que celles ayant prévalu au cours du deuxième trimestre. Les frais financiers comprennent une dépense d'intérêts hors-caisse d'un montant de 135 000 \$ (146 000 \$ en 2009) calculé sur la composante passif des débentures convertibles.

La dépense d'amortissement a diminué de 7,7 % pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 à 370 000 \$, comparativement à 401 000 \$ pour le trimestre terminé le 1<sup>er</sup> août 2009. En 2009, la Société avait accéléré l'amortissement de certains actifs afin de correspondre à la fin de la durée prévue d'utilisation.

---

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 4 de ce Rapport de gestion trimestriel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

Pour la période de six mois terminée à la même date, la dépense d'amortissement est passée de 786 000 \$ à 763 000 \$ en 2010 soit une diminution de 2,9 %.

### *Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices*

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 1,7 million \$, comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 265 000 \$ pour la même période retraitée l'année précédente. Pour les six premiers mois terminés à la même date, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 1,4 million \$, comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 594 000 \$ pour la même période retraitée de 2009.

### *Impôts sur les bénéfices*

La Société a enregistré une charge d'impôts sur les bénéfices de 432 000 \$ au cours du premier six mois de 2010, soit un taux d'imposition de 31,1 %, comparativement à un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 115 000 \$ ou 19,4 % au cours de la période correspondante retraitée de 2009. L'écart dans les taux d'imposition est dû en partie à la diminution du taux effectif d'impôt entre 2009 et 2010 et à la proportion entre i) le montant des charges non déductibles et ii) le bénéfice (perte) avant impôts.

### *Bénéfice net (perte nette)*

Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, le bénéfice net est de 1,2 million \$ (0,01 \$ par action, de base et dilué), comparativement à une perte nette de 221 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), pour la même période retraitée l'année précédente.

Pour les six premiers mois de 2010, le bénéfice net est de 957 000 \$ (0,01 \$ par action, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 479 000 \$ (zéro par action, de base et diluée) pour le premier semestre retraité de 2009.

## **SITUATION DE TRÉSORERIE**

### *Activités d'exploitation*

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 1,9 million \$, comparativement à la même période retraitée l'an dernier (passant de 1,7 million \$ à 3,6 millions \$). Cette augmentation découle principalement du bénéfice net de la période comparativement à une perte nette pour la période correspondante de 2009 ainsi que la diminution des actifs d'impôts futurs.

Pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 3,1 millions \$ (passant d'une utilisation de fonds de 0,4 million \$ à des fonds générés de 2,6 millions \$). Cette augmentation découle principalement du bénéfice net comparativement à une perte nette, de la diminution des actifs d'impôts futurs ainsi que la réduction des inventaires.

### *Activités de financement*

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la Société a obtenu un prêt à terme de 75 000 \$ pour des aménagements à son centre de distribution et a par ailleurs remboursé 69 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition et de son prêt à terme ainsi que 225 000 \$ sur les débetures convertibles pour un total net utilisé de 219 000 \$. Pour la période correspondante de 2009, la Société a remboursé 57 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition ainsi que 75 000 \$ sur les débetures convertibles. Les versements en capital sur les débetures convertibles ont débuté en juillet 2009 seulement. De plus, au cours du second trimestre 2009, la Société a également enregistré 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux à recevoir. Un total net de 95 000 \$ a donc été généré en 2009 par les activités de financement.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, la Société a obtenu un prêt à terme de 75 000 \$ pour des aménagements à son centre de distribution, et a par ailleurs remboursé 131 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition et de son prêt à terme ainsi que 450 000 \$ sur les débetures convertibles pour un total net utilisé de 506 000 \$. Pour la période correspondante de 2009, la Société a remboursé 114 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition ainsi que 75 000 \$ sur les débetures convertibles. De plus, au cours du second semestre 2009, la Société a également enregistré 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux à recevoir. Un total net de 38 000 \$ a ainsi été généré en 2009 par les activités de financement.

#### *Activités d'investissement*

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 370 000 \$ au cours du deuxième trimestre de 2010, comparativement à 932 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au deuxième trimestre de 2010, une boutique en Ontario a été rénovée, des travaux préliminaires pour la relocalisation d'une boutique dans un nouveau local étaient amorcés et des aménagements supplémentaires au centre de distribution ont été complétés alors qu'au deuxième trimestre de 2009, une boutique existante avait été complètement rénovée, des travaux d'aménagements étaient aussi en cours pour une boutique, trois nouvelles boutiques avaient été construites et des investissements avaient été faits à notre centre de distribution.

Pour les six premiers mois de 2010, la Société a utilisé 809 000 \$ pour ses activités d'investissements comparativement à 1,3 million \$ utilisé en 2009. Nous avons complété les travaux d'aménagement d'une boutique, une nouvelle boutique a été construite, une boutique en Ontario a été rénovée et des travaux préliminaires pour la relocalisation d'une boutique dans un nouveau local étaient amorcés et des aménagements supplémentaires au centre de distribution ont été complétés. Au premier trimestre de 2009, une boutique existante avait été complètement rénovée, des travaux d'aménagements étaient aussi en cours pour une boutique, trois nouvelles boutiques avaient été construites et des investissements avaient été faits à notre centre de distribution.

#### **SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE <sup>1)</sup>**

Au 31 juillet 2010, la Société avait une trésorerie disponible de 5,2 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 3 millions \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée à cette date. Cette facilité de crédit a été renouvelée le 30 avril 2010 aux conditions suivantes: un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le montant disponible est limité à une formule tenant compte des actifs de la Société, moins les réserves spécifiques et les créances prioritaires. Lors de l'exercice 2009, dans le cours normal des activités de l'entreprise, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, représentant 180 000 \$, venant à échéance en août 2010. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,95 % (3,0 % en 2009). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation ont été les principales sources de financement pour les besoins du fonds de roulement, les remboursements de la dette à long terme et des débetures convertibles ainsi que les dépenses en capital au cours du premier semestre de 2010.

Comme la gestion du fonds de roulement demeure toujours impérative pour Groupe Bikini Village, le 17 août 2010 la Société a annoncé la réalisation de son placement de droits et du placement privé simultané comme nouveaux moyens de gérer pro-activement ses liquidités. Dans le cadre du placement de droits et du placement privé, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune, pour un produit brut total de 2,1 millions \$. Notre situation de trésorerie améliorée suite à notre performance du deuxième trimestre ainsi que le succès de l'offre de droits et du

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 de ce Rapport de gestion trimestriel

placement privé donneront à Groupe Bikini Village une plus grande flexibilité dans l'avenir

#### *Obligations contractuelles*

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux à long terme. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec des options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit.

(en milliers de dollars) :

2011 (6 mois)	2012	2013	2014	2015	Subséquemment
2 591 \$	4 960 \$	4 383 \$	2 959 \$	2 074 \$	2 847 \$

#### **UTILISATION D'ESTIMATIONS**

Pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, il n'y a eu aucun changement important dans les estimations comptables critiques utilisées par la Société, telles que décrites dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2009.

#### **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers intermédiaires de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration, sur recommandation de son comité de vérification, avant leur diffusion.

#### **NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE 2010**

Au cours du premier semestre terminé le 31 juillet 2010, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

#### **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES**

*Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »;
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle. Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurrentement et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises de la Société dont la date d'acquisition est le 30 janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraînera pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

---

## *Adoption des normes internationales d'information financière au Canada*

Le Conseil des normes du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les Normes internationales d'information financière («IFRS» International Financial Reporting Standards). Les IFRS remplaceront les principes comptables généralement reconnus au Canada (les «PCGR») existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village appliquera cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. Le passage des PCGR actuellement en vigueur aux IFRS représente une entreprise très importante qui pourrait avoir une incidence non négligeable sur la situation financière et les résultats d'exploitation déclarés de la Société.

La Société a planifié le basculement des PCGR du Canada actuels vers les IFRS, premièrement en mettant en place une ressource professionnelle qui se rapporte formellement au contrôleur et qui a été désignée pour gérer la transition aux IFRS. Un plan d'exécution a par la suite été établi. Le plan d'exécution du projet de basculement aux IFRS de Groupe Bikini Village comporte quatre étapes: soit l'évaluation préliminaire, l'évaluation détaillée, la conception et la mise en œuvre.

La Société a terminé l'étape d'évaluation préliminaire dans le cadre de laquelle les différences majeures entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS ont été étudiées et les dispenses prévues à IFRS 1 relativement au passage aux IFRS ont fait l'objet d'une première évaluation. Lors de cette évaluation préliminaire, les normes IFRS pertinentes pour la Société ainsi que les exemptions facultatives qui sont possibles pour le basculement aux IFRS ont été identifiées. De plus, les différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été établies afin de cibler les priorités pour fins d'évaluation détaillée.

La Société a terminé l'étape d'évaluation détaillée dans le cadre de laquelle une analyse complète de l'incidence des différences entre les deux référentiels de normes relevées lors de l'évaluation préliminaire a été effectuée.

Groupe Bikini Village a déjà évalué que les impacts de l'application des IFRS sur ses processus d'affaires et ses systèmes financiers ne seront pas significatifs. La transition aux IFRS n'aura pas de répercussion importante sur les contrôles internes de la Société. Les différences attribuables aux IFRS pourront entraîner des changements de présentation et de processus devant permettre la communication d'informations plus détaillées dans les notes afférentes aux états financiers. Toutefois, pour l'instant, il n'est pas prévu qu'il en résultera de nombreuses différences pour les traitements comptables utilisés par la Société. Les contrôles et procédures de communication de l'information pourront changer en raison de la transition aux IFRS, mais là aussi les répercussions seront minimes.

Lors de la troisième phase, soit la conception, la Société procédera à la conception et l'élaboration de solutions détaillées visant à traiter les différences repérées lors des deux étapes précédentes. À la fin de notre exercice 2010, cette étape sera terminée.

Finalement, lors de l'étape de la mise en œuvre, Groupe Bikini Village apportera les modifications jugées nécessaires à ses processus d'affaires, à ses systèmes financiers, à ses conventions comptables, à ses contrôles de communication de l'information et à son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette phase sera terminée d'ici la fin de notre exercice 2010.

La Société s'assure que le personnel impliqué dans le processus de basculement aux IFRS a accès à toute la formation nécessaire. Le Comité de vérification reçoit trimestriellement de la direction le suivi du plan de basculement.

Pour l'instant, il n'est pas possible de déterminer quelles seront les conséquences globales du basculement pour la situation financière future et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Cette dernière continue de surveiller et d'évaluer les conséquences des différences changeantes entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'International Accounting Standards Board (l'IASB) étant censé continuer à publier de nouvelles normes comptables pendant la période de transition. La plupart des ajustements requis en raison du passage aux IFRS seront apportés de manière

rétrospective aux soldes d'ouverture du déficit à la date du premier bilan comparatif présenté selon les normes applicables à cette date. Cependant, suite à l'analyse complète des normes IFRS, nous avons effectué, s'il y avait lieu, des choix relativement à ces normes et nous avons noté pour certaines d'entre elles des différences avec nos conventions comptables actuelles. La liste ci-dessous ne doit pas être considérée comme exhaustive ; elle vise plutôt à mettre en évidence les secteurs des différences comptables qui, de l'avis actuel de la Société, s'avéreront les plus importants au moment de la conversion aux IFRS.

<b>Normes</b>	<b>Comparaison entre IFRS et PCGR</b>	<b>Conclusions préliminaires</b>
Immobilisations corporelles (IAS 16)	<i>IFRS</i> : Après leurs comptabilisations initiales, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.	Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations au bilan et des impacts correspondants à l'état des résultats.
	<i>PCGR</i> : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.	
Immobilisations incorporelles (IAS 38)	<i>IFRS</i> : Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.	Il n'y a aucune autre composante significative dans nos immobilisations corporelles autre que celles déjà indiquées dans les notes aux états financiers.
	<i>PCGR</i> : Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.	
Immobilisations incorporelles (IAS 38)	<i>IFRS</i> : Après leurs comptabilisations initiales, nous pouvons évaluer nos immobilisations incorporelles selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.	Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations au bilan et des impacts correspondants à l'état des résultats.
	<i>PCGR</i> : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.	
Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)	<i>IFRS</i> : Lorsque les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement, chaque tranche doit être considérée comme une attribution séparée.	La charge de rémunération devra être constatée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.
	<i>PCGR</i> : Les acquisitions graduelles peuvent être considérées comme une attribution unique.	
Débentures convertibles (IAS 32)	<i>IFRS</i> : Lorsque la valeur comptable initiale d'un instrument financier composé est ventilée en composantes capitaux propres et passif, il convient d'affecter à la composante capitaux propres le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble, le montant déterminé séparément pour la composante passif.	Les composantes de la débenture convertible devront être réévaluées pour se conformer à IAS 32.

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
<p>Débitures convertibles (IAS 32) (suite)</p>	<p><i>PCGR</i> : Méthodes d'évaluation permises pour la séparation des éléments des instruments financiers hybrides :</p> <p>1) attribuer à la composante la moins facile à évaluer le montant résiduel après déduction du montant déterminé séparément pour la composante la plus facilement évaluable ;</p> <p>2) évaluer séparément les composantes passif et capitaux propres et, dans la mesure nécessaire, ajuster proportionnellement les montants ainsi obtenus, de sorte que la somme des valeurs des composantes soit égale à la valeur de l'instrument pris dans son ensemble.</p>	
<p>Résultat par action (IAS 33)</p>	<p><i>IFRS</i> : Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p> <p><i>PCGR</i> : Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent.</p>
	<p><i>IFRS</i> : Lors du calcul du résultat dilué par action, il faut tenir compte du prix d'exercice des options qui serait encaissé auquel s'ajoute le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits lorsque l'effet est dilutif.</p> <p><i>PCGR</i> : Le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits n'est pas tenu en compte.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent.</p>
<p>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (IAS 37)</p>	<p><i>IFRS</i> : Une provision est constatée dans l'une ou l'autre des circonstances suivantes : une obligation présente existe par suite d'une opération ou d'un événement passé ; il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation ; et l'obligation peut être estimée de façon fiable. Dans ce cas-ci, «probable» signifie plus probable qu'improbable.</p> <p><i>PCGR</i> : Le critère de constatation dans les états financiers est «vraisemblable», ce qui représente un seuil plus élevé que «probable».</p>	<p>L'incidence sur nos provisions ne devrait pas être significative.</p>

Certaines des différences relevées entre les IFRS et nos conventions comptables actuelles sont plutôt reliées à la présentation des états financiers :

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires s'il y avait lieu
État de la situation financière	<p><i>IFRS</i> : Un état de la situation financière au début de la période de comparaison doit être présenté dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthode comptable appliquée de façon rétrospective ;</li> <li>• retraitement rétrospectif ou reclassement d'éléments dans les états financiers.</li> </ul> <p><i>PCGR</i> : Cette troisième colonne au bilan n'est pas requise.</p>	
	<p><i>IFRS</i> : Les actifs (passifs) d'impôts différés doivent être classés dans les éléments non courants.</p> <p><i>PCGR</i> : Les portions à court terme et long terme des actifs (passifs) d'impôts futurs doivent être présentées séparément.</p>	
État du résultat global	<p><i>IFRS</i> : Les postes de produits et de charges peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un état unique du résultat global ; ou</li> <li>• deux états : compte de résultat séparé suivi d'un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les composantes des autres éléments du résultat global.</li> </ul> <p><i>PCGR</i> : Les éléments du résultat étendu peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immédiatement sous le total du résultat net ; ou</li> <li>• dans un état distinct commençant par le résultat net.</li> </ul>	Nous avons choisi de présenter les postes de produits et de charges en un état unique du résultat global.
État des variations des capitaux propres	<p><i>IFRS</i> : Un état des variations des capitaux propres doit présenter le rapprochement des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de chacune des composantes des capitaux propres.</p> <p><i>PCGR</i> : Seul un état des bénéfices non répartis doit être présenté.</p>	

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires s'il y avait lieu
État des flux de trésorerie	<p><i>IFRS</i>: Les intérêts et les dividendes peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et dividendes versés : activités opérationnelles ou financement ;</li> <li>• intérêts et dividendes reçus : activités opérationnelles ou investissement.</li> </ul> <p><i>PCGR</i>: Ils peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et reçus : activités d'exploitation ;</li> <li>• dividendes versés : activités de financement ;</li> <li>• dividendes reçus et inclus dans le résultat net : activités d'exploitation.</li> </ul>	Nous conserverons le classement actuel des intérêts dans le tableau des flux de trésorerie.
	<p><i>IFRS</i>: Les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice ainsi que la période comparable de l'exercice précédent.</p> <p><i>PCGR</i>: En plus de l'état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice et de la période comparable, les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie de la période intermédiaire ainsi que celui de la période comparable.</p>	
Notes aux états financiers	<p><i>IFRS</i>: En général, des rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture d'une période comptable doivent être présentés par voie de notes aux états financiers.</p> <p><i>PCGR</i>: Les rapprochements sont limités à certains éléments du bilan.</p>	
	<p><i>IFRS</i>: Le montant total de la rémunération des principaux dirigeants, divisé par grandes catégories, doit être divulgué par voie de notes aux états financiers.</p> <p><i>PCGR</i>: Cette information n'est pas requise dans les états financiers.</p> <p>Par contre, des informations similaires sont exigées dans la circulaire de sollicitation de procurations selon le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.</p>	

Nous avons également fait des choix à l'égard de certaines exemptions à l'application rétrospective offertes par l'IFRS 1 à la date de transition, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant :

<b>Exemptions facultatives</b>	<b>Conclusions préliminaires</b>
Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé	L'exemption nous permet d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Elle nous permet également d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation.  * Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.
Paiement fondé sur des actions	L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS.  * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible.
Instruments financiers composés	À la date de transition aux IFRS, un nouvel adoptant n'est pas tenu de distinguer la composante passif et la composante capitaux propres, si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS.  * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible.
Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle	L'exemption nous permet d'évaluer le passif à la date de transition aux IFRS selon IAS 37.  * Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.

Les autres exemptions facultatives ne s'appliquent que de façon limitée ou ne s'appliquent aucunement à la Société.

Le projet de conversion aux IFRS de la Société progresse conformément à l'échéancier prévu. Au fur et à mesure que ce projet progressera, la Société pourra modifier ses intentions et les étapes à franchir qui ont été communiquées au moment de la présentation de l'information afin de tenir compte des modifications apportées aux normes internationales en cours d'élaboration ou à la lumière de nouvelles informations ou d'autres facteurs externes dont elle pourrait prendre connaissance d'ici au basculement.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION**

Le président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef des finances) ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (tels que définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et ont conclu que ces contrôles et procédures fonctionnaient efficacement en date du 31 juillet 2010.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction de Groupe Bikini Village est également responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens. Il devrait toutefois être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

Au cours de la période commençant le 31 janvier 2010 et se terminant le 31 juillet 2010 inclusivement, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe Bikini Village inc.

## **RISQUES ET INCERTITUDES**

Pour la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, il n'y a eu aucun changement significatif en ce qui concerne les risques et incertitudes tels que décrits dans notre Rapport de gestion de l'exercice 2009.

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. D'autres risques et incertitudes inconnus de la Société à ce jour pourraient également avoir une incidence néfaste sur son rendement financier.

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont historiquement plus élevées au deuxième et au quatrième trimestre. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'impact de ce risque, plusieurs autres coûts sont fixes, comme les loyers, ce qui amène la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

Bien que la conjoncture économique au Canada se soit améliorée, la Société peut être sujette à une détérioration des facteurs économiques influant sur les dépenses de consommation. Groupe Bikini Village n'exerce pas de contrôle sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et estime son incidence sur les activités de la Société et tient compte de ces estimations au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats d'exploitation.

La Société est tributaire de l'efficacité de l'exploitation de son centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'exploitation du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses boutiques en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats d'exploitation de la Société.

Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village ainsi que notre nouvelle boutique test Lanai (vêtements de marques reconnues pour jeunes filles) font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins traditionnels à grande surface. Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver sa position de leader dans le marché; une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Cependant, Groupe Bikini Village jouit de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitifs, incluant l'excellente qualité de nos produits (comportant des marques privées et des

collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, l'atmosphère chaleureuse et invitante de nos boutiques récemment rénovées ou ouvertes, les emplacements stratégiques de nos boutiques ainsi que l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des autres détaillants ne vendent ces produits spécialisés que durant la saison estivale alors que Groupe Bikini Village avec ses bannières Bikini Village et Océan Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Pour de plus amples renseignements, nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2010 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peut également être consultée sur notre site internet à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### **SITUATION FINANCIÈRE**

L'actif total de la Société se chiffre à 20,1 millions \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 20 millions \$ au 30 janvier 2010.

Au 31 juillet 2010, les débiteurs sont de 68 000 \$, comparativement à 167 000 \$ au 30 janvier 2010.

Les impôts sur les bénéfices à recevoir sont de 4 000 \$ au 31 juillet 2010 et au 30 janvier 2010.

Au 31 juillet 2010, nos stocks s'établissent à 5,6 millions \$, par rapport à 6,2 millions \$ au 30 janvier 2010. À la fin du deuxième trimestre l'an dernier, nos stocks s'établissaient à 7,8 millions \$. Notre gestion dynamique des inventaires a permis cette réduction tout en assurant un niveau d'inventaires suffisant pour répondre à nos besoins d'affaires.

Les frais payés d'avance s'établissent à 561 000 \$ au 31 juillet 2010 comparativement à 580 000 \$ au 30 janvier 2010. L'écart s'explique en partie par une diminution des acomptes aux fournisseurs pour les activités d'importation et par des déboursés pour une campagne d'affichage débutant en septembre 2010.

Les impôts futurs à court et à long terme se situent respectivement à 298 000 \$ et (21 000 \$) pour un total de 277 000 \$ au 31 juillet 2010, par rapport à 266 000 \$ et 443 000 \$ respectivement, pour un total de 709 000 \$ au 30 janvier 2010. La diminution de nos actifs d'impôts futurs nets résulte, en majeure partie, de la diminution des pertes autres qu'en capital inutilisées.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 7,9 millions \$ au 31 juillet 2010 inchangé par rapport au 7,9 millions \$ au 30 janvier 2010. Le total de nos investissements en immobilisations au cours du premier semestre de 2010 compense presque entièrement l'amortissement de cette période.

La valeur comptable des actifs incorporels de la Société se chiffre à 436 000 \$ au 31 juillet 2010 comparativement à 497 000 \$ au 30 janvier 2010.

Le total des dettes s'élevait à 9,1 millions \$ au 31 juillet 2010, comparativement à 9,9 millions \$ au 30 janvier 2010. La diminution de la dette est attribuable au remboursement de la dette à long terme et des débentures convertibles ainsi que la diminution des comptes payables et taxes de vente à payer.

L'avoir des actionnaires a augmenté à 11,1 millions \$ durant le semestre terminé le 31 juillet 2010 ayant été impacté positivement par le bénéfice net de 957 000 \$.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 5,9 millions \$ au 31 juillet 2010 alors qu'il était de 4,7 millions \$ au 30 janvier 2010; notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 2,0 à la fin du deuxième trimestre, comparativement à 1,7 à la fin de l'année 2009.

---

## **ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 31 juillet 2010, la Société comptait 167 678 115 actions ordinaires en circulation (167 678 115 au 30 janvier 2010). À la même date, 3 175 000 options d'achat d'actions (4 700 000 au 30 janvier 2010) étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 0,08 \$ à 0,13 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 0,10 \$ (0,09 \$ au 30 janvier 2010) échéant jusqu'en 2018. Au cours de la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, 1 525 000 options d'achat d'actions (501 en 2009) ont expiré ou ont été annulées.

Aucune option d'achat d'actions ordinaires n'a été octroyée au cours du premier semestre de 2010 (aucune en 2009).

Le 17 août 2010, la Société a annoncé la réalisation de son placement de droits préalablement annoncé et du placement privé simultané. Dans le cadre du placement de droits et du placement privé, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune.

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires le 11 juin 2010, les actionnaires ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement de ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque tranche de 100 actions actuellement en circulation à une nouvelle action pour chaque tranche de 150 actions actuellement en circulation. Le ratio de regroupement a maintenant été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions actuellement en circulation et une date effective prévue le ou vers le 27 septembre 2010.

## **INFORMATION ADDITIONNELLE**

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 9 septembre 2010 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice annuelle, veuillez consulter notre site internet à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
Année financière	2010	2009	2010	2009	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		Retraité <sup>1</sup>		Retraité <sup>1</sup>		Retraité <sup>1</sup>		Retraité <sup>1</sup>
Produits d'exploitation	14 230	11 408	10 028	9 914	13 042	12 988	6 658	5 167
Bénéfice net (perte nette)	1 195	(221)	(238)	(258)	796	615	(1 794)	(2 134)
Montants par action								
Bénéfice (perte) de base et dilué(e)	0,01	-	-	-	-	-	(0,01)	(0,01)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	167 678	167 678	167 678	167 678	167 678	170 128	167 678	172 502

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité.

## PERSPECTIVES <sup>2)</sup>

L'approche prudente et disciplinée appliquée au cours des trois dernières années nous a rendus plus compétitifs et nous sommes confiants et enthousiastes quant au futur de notre organisation. Étant donné les résultats positifs que ces stratégies ont générés, nous demeurerons fidèles à ces dernières, en portant une attention particulière à la performance de tous les niveaux de l'organisation, afin d'augmenter nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Nous avons aussi entamé des démarches visant à corriger la capitalisation de la Société et sa structure de capital afin de procurer à cette dernière une plus grande latitude pour créer de la valeur pour ses actionnaires en lui permettant de créer ses propres opportunités ou de prendre avantage d'autres alternatives stratégiques pouvant se présenter. Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires le 11 juin 2010, les actionnaires ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement de ses actions à raison d'une nouvelle action pour chaque tranche de 100 actions actuellement en circulation à une nouvelle action pour chaque tranche de 150 actions actuellement en circulation. Le ratio de regroupement a maintenant été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions actuellement en circulation et une date effective prévue le ou vers le 27 septembre 2010. De plus le 17 août 2010, la Société a annoncé la réalisation de son placement de droits et du placement privé simultané pour un montant total brut de 2,1 millions \$.

Le bilan amélioré de la Société suite aux résultats positifs annoncés et aux succès de la notice d'offre droits et de son placement privé concomitant permettront à Groupe Bikini Village d'entamer

1) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels mise en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

2) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 de ce Rapport de gestion trimestriel.

---

la deuxième moitié de son exercice avec une trésorerie accrue. Dans le futur, nous emploierons ces avantages et cette flexibilité accrue pour créer de la valeur pour nos actionnaires.

Président et chef de la direction



Yves Simard

## États des résultats et du résultat étendu

(en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions)  
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009	31 juillet 2010	1 août 2009
		Retraité note 2		Retraité note 2
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>14 230</b>	11 408	<b>24 258</b>	21 322
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration (note 4)	<b>12 018</b>	11 076	<b>21 757</b>	20 741
Intérêts (note 5)	<b>170</b>	196	<b>349</b>	389
Amortissements	<b>370</b>	401	<b>763</b>	786
	<b>12 558</b>	11 673	<b>22 869</b>	21 916
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	<b>1 672</b>	(265)	<b>1 389</b>	(594)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (note 6)	<b>477</b>	(44)	<b>432</b>	(115)
<b>Résultat net (perte nette) et résultat étendu</b>	<b>1 195</b>	(221)	<b>957</b>	(479)
<b>Bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) (note 7)</b>	<b>0,01</b>	-	<b>0,01</b>	-
<b>Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers) de base et dilué(e)</b>	<b>167 678 115</b>	167 678 115	<b>167 678 115</b>	167 678 115

## États du déficit

(en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009	31 juillet 2010	1 août 2009
		Retraité note 2		Retraité note 2
	\$	\$	\$	\$
<b>Déficit au début tel que déjà établi</b>	<b>(21 360)</b>	(19 903)	<b>(21 122)</b>	(19 617)
Ajustement au déficit d'ouverture découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable chapitre 3064 - Écart d'acquisition et actifs incorporels, déduction faite des impôts afférents de 15 000\$	-	-	-	(28)
Solde retraité au début	<b>(21 360)</b>	(19 903)	<b>(21 122)</b>	(19 645)
Bénéfice net (perte nette)	<b>1 195</b>	(221)	<b>957</b>	(479)
<b>Déficit à la fin</b>	<b>(20 165)</b>	(20 124)	<b>(20 165)</b>	(20 124)

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Bilan

(en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

Au	31 juillet 2010	1 août 2009	30 janvier 2010
		Retraité note 2	
	\$ (Non vérifié)	\$ (Non vérifié)	\$ (Vérifié)
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Encaisse	5 245	2 698	3 929
Débiteurs	68	259	167
Impôts sur les bénéficies	4	270	4
Stocks	5 643	7 786	6 223
Charges payées d'avance	561	531	580
Impôts futurs	298	668	266
	<b>11 819</b>	12 212	11 169
Immobilisations (note 8)	7 866	8 209	7 903
Actifs incorporels (note 9)	436	545	497
Impôts futurs	-	-	443
	<b>20 121</b>	20 966	20 012
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	4 715	4 673	5 268
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débentures convertibles (note 10 et 11)	1 199	1 138	1 159
	<b>5 914</b>	5 811	6 427
Crédits reportés au titre des contrats de location	608	635	629
Dette à long terme (note 10)	475	606	528
Composante passif des débentures convertibles (note 11)	2 045	2 668	2 360
Impôts futurs	21	232	-
	<b>9 063</b>	9 952	9 944
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions (note 12)	27 702	27 702	27 702
Composante capitaux propres des débentures convertibles (note 11)	891	1 118	1 004
Surplus d'apport	2 630	2 318	2 484
Déficit	(20 165)	(20 124)	(21 122)
	<b>11 058</b>	11 014	10 068
	<b>20 121</b>	20 966	20 012

Voir les notes afférentes aux états financiers

Engagements (note 15)

Au nom du Conseil



Scott Leckie  
Administrateur



Joe Marsilii  
Administrateur

GROUPE  
**Bikini Village**  
inc.

# États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009	31 juillet 2010	1 août 2009
		Retraité note 2		Retraité note 2
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net (perte nette)	1 195	(221)	957	(479)
Ajustements (note 14)	909	447	1 342	873
	2 104	226	2 299	394
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 14)	1 522	1 452	332	(825)
Activités d'exploitation	3 626	1 678	2 631	(431)
<b>Activités de financement</b>				
Augmentation de la dette à long terme	75	-	75	-
Remboursement de débetures convertibles	(225)	(75)	(450)	(75)
Avantage incitatif relatif aux baux	-	227	-	227
Remboursement de la dette à long terme	(69)	(57)	(131)	(114)
Activités de financement	(219)	95	(506)	38
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations	(365)	(832)	(804)	(1 143)
Acquisition d'actifs incorporels	(5)	(100)	(5)	(112)
Activités d'investissement	(370)	(932)	(809)	(1 255)
Variation nette de l'encaisse	3 037	841	1 316	(1 648)
Encaisse au début	2 208	1 857	3 929	4 346
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>5 245</b>	<b>2 698</b>	<b>5 245</b>	<b>2 698</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

## 1. Principes de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés de la Société ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens) pour l'information financière intermédiaire et par conséquent, ils ne comprennent pas toute l'information et toutes les notes exigées par les PCGR canadiens qui s'appliquent aux états financiers annuels. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte. Les états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction de Groupe Bikini Village inc. ("Groupe Bikini Village" ou la "Société") et n'ont pas fait l'objet d'un examen de la part des vérificateurs de Groupe Bikini Village inc. Ils devraient être lus en tenant compte des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010 et des notes y afférentes.

Les activités de la Société ont un caractère saisonnier, les ventes de marchandises étant historiquement plus élevées aux deuxième et quatrième trimestres. Conséquemment, le bénéfice d'exploitation pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 n'est pas nécessairement révélateur des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de la période courante.

## 2. Conventions comptables

Au cours du semestre terminé le 31 juillet 2010, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers annuels pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

La Société a adopté au cours de l'exercice 2009 le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui a remplacé le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». La principale incidence de la mise en œuvre de cette norme a trait à la méthode comptable à l'égard des dépenses de marketing. Selon cette nouvelle norme, les dépenses de marketing sont passées immédiatement entièrement en charges au début de la campagne. Avant l'adoption de la norme, ces dépenses étaient comptabilisées en charges payées d'avance et amorties sur la durée de la campagne. Par conséquent, certains chiffres de la période comparative de 2009 ont été retraités. Le tableau qui suit présente un sommaire de l'augmentation (diminution) des données comparatives incluses dans le présent document au 31 juillet 2010 et pour les périodes de trois et six mois terminées à cette date par rapport aux données présentées antérieurement.

Augmentation (diminution) en milliers de dollars	Au 1 <sup>er</sup> août 2009 et pour la période de trois mois terminée à cette date \$	Au 1 <sup>er</sup> août 2009 et pour la période de six mois terminée à cette date \$
Débiteurs	-	-
Charges payées d'avance	(96)	(96)
Créditeurs et charges à payer	20	20
Impôts futurs	24	24
Perte nette	52	24
Déficit d'ouverture	-	28
Déficit de clôture	-	-

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

## 3. Modifications de conventions comptables futures

*Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »;
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises de la Société dont la date d'acquisition est le 30 janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraîne pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

*Adoption des normes internationales d'information financière au Canada*

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les Normes internationales d'information financières (« IFRS » International Financial Reporting Standards). Les IFRS remplaceront les PCGR canadiens existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village appliquera cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura une incidence sur la présentation de l'information financière, les processus d'affaires, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura la transition aux IFRS dans ces domaines et continuera d'investir dans la formation et les ressources tout au long de la période transitoire afin de faciliter le processus de conversion et de s'assurer qu'il se déroule en temps opportun. Les vérificateurs externes sont également consultés tout au long du processus.

## 4. Informations supplémentaires sur le coût des produits vendus

Pour le deuxième trimestre terminé le 31 juillet 2010, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues, frais d'exploitation et d'administration totalise 6,1 millions \$ (5,3 millions \$ en 2009) et 10,4 millions \$ (9,7 millions \$ en 2009) pour la période de six mois terminée à la même date. Le montant reflétant le coût des stocks comptabilisé à titre de charge pour la période de six mois inclut 600 000 \$ (484 000 \$ en 2009) résultant du fait que la valeur nette de réalisation est plus basse que le coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours de l'exercice précédent n'a été contre passée.

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 5. Intérêts

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009	31 juillet 2010	1 août 2009
	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	149	175	305	348
Autre	21	21	44	45
	170	196	349	393
Intérêts créditeurs	-	-	-	(4)
	170	196	349	389

### 6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices (recouvrement) se répartit comme suit :

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité note 3	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité note 2
	\$	\$	\$	\$
Impôts exigibles	-	-	-	-
Impôts futurs	477	(44)	432	(115)
	477	(44)	432	(115)

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 7. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul du bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e).

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009	31 juillet 2010	1 août 2009
		Retraité note 3		Retraité note 2
<b>De base et dilué(e)</b>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	<b>1 195</b>	(221)	<b>957</b>	(479)
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e)	<b>0,01</b>	-	<b>0,01</b>	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué	<b>167 678 115</b>	167 678 115	<b>167 678 115</b>	167 678 115

Des options donnant droit d'acheter 3 175 000 actions au cours de la période terminée le 31 juillet 2010 (4 900 000 en 2009) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice (perte) dilué(e) par action en raison de leurs effets antidilutifs.

Des débetures pour 3 525 000 \$ (4 425 000 \$ en 2009) pouvant être converties en 17 625 000 actions ordinaires (22 125 000 en 2009) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été prises en compte dans le calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e) en raison de leurs effets antidilutifs.

### 8. Immobilisations

Au	31 juillet 2010		1 août 2009		30 janvier 2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Équipements	<b>1 302</b>	<b>502</b>	1 634	733	1 241	376
Améliorations locatives	<b>11 104</b>	<b>4 038</b>	10 816	3 508	10 505	3 467
	<b>12 406</b>	<b>4 540</b>	12 450	4 241	11 746	3 843
Amortissement cumulé	<b>4 540</b>		4 241		3 843	
Valeur comptable nette	<b>7 866</b>		8 209		7 903	

La valeur comptable nette des immobilisations inclut 820 000 \$ de biens loués en vertu de contrats de location acquisition (879 000 \$ au 1<sup>er</sup> août 2009 et 863 000 \$ au 30 janvier 2010), respectivement 345 000 \$ en équipements (406 000 \$ au 1<sup>er</sup> août 2009 et 359 000 \$ au 30 janvier 2010) et 475 000 \$ en améliorations locatives (473 000 \$ au 1<sup>er</sup> août 2009 et 504 000 \$ au 30 janvier 2010).

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 9. Actifs incorporels

Au	31 juillet 2010		1 août 2009		30 janvier 2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Logiciels	647	211	726	181	642	145
Valeur comptable nette	436		545		497	

### 10. Dette à long terme

Au	31 juillet 2010	1 août 2009	30 janvier 2010
	\$	\$	\$
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en novembre 2012, intérêts au taux fixe de 5,63 %	605	844	727
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en mars 2014, intérêts au taux fixe de 6,56 %	96	-	60
Obligations découlant d'un prêt à terme remboursable en 36 versements, échéant en juin 2013, intérêts au taux préférentiel du prêteur + 4,50 %	73	-	-
	774	844	787
Tranche échéant à moins d'un an	299	238	259
	475	606	528

Le 4 juin 2010, la Société a obtenu un prêt à terme avec RBC Banque Royale pour le financement d'aménagements au centre de distribution.

Le 8 septembre 2009, la Société a obtenu un second contrat de location acquisition avec RBC Banque Royale pour le financement des aménagements et équipements informatiques du centre de distribution.

Au 31 juillet 2010, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 3 000 000 \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée au 31 juillet 2010. Un premier segment de 1,5 million \$ est disponible en tout temps et si nécessaire, une augmentation saisonnière de 1,5 million \$ est également disponible du 15 septembre au 15 décembre pour un total de 3 millions \$. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. De plus, dans le cadre normal de ses activités en 2009, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, pour un total de 180 000 \$, qui viennent à échéance en août 2010.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 10. Dette à long terme (suite)

3,95 % (3,0 % en 2009). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. Au 31 juillet 2010, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2011 (6 mois)	2012	2013	2014	2015
166 \$	333 \$	286 \$	40 \$	5 \$

### 11. Composante passif des débetures convertibles

Au	31 juillet 2010	1 août 2009	30 janvier 2010
	\$	\$	\$
Débetures convertibles non garanties portant intérêt à un taux annuel de 8 % payable mensuellement	3 525	4 425	3 975
Valeur du droit de conversion présenté dans les capitaux propres	(891)	(1 118)	(1 004)
	2 634	3 307	2 971
Frais de financement	(105)	(130)	(119)
Intérêts capitalisés	416	391	408
Composante passif des débetures convertibles	2 945	3 568	3 260
Tranche échéant à moins d'un an	900	900	900
	2 045	2 668	2 360

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village a signé une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le « Fonds ») selon laquelle le Fonds pouvait investir jusqu'à 4,5 millions \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débenture convertible non garantie d'une somme de 2,5 millions \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds pouvait souscrire à des débetures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 millions \$, pour un investissement total de 4,5 millions \$.

Le 21 octobre 2008, à la demande de la Société, le Fonds a souscrit une somme additionnelle de 2 millions \$ en débetures convertibles non garanties.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Fonds, à son choix, peut exercer son privilège de convertir ses débetures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 0,20 \$ l'action. Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débetures à un taux de conversion plus avantageux.

Ces débetures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et sont rachetées par la Société depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débetures convertibles selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur à la date de l'émission des débetures. Une première composante passif au montant de 1 495 000 \$ représentant la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 11. Composante passif des débetures convertibles (suite)

débetures, calculée au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission, a été comptabilisée en 2007, alors qu'une composante passif au montant de 1 868 000 \$ a été comptabilisée en regard de l'émission de débetures de 2008.

Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres au montant de 1 005 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débetures convertibles à cette date. Au 21 octobre 2008, la composante capitaux propres de la deuxième tranche au montant de 132 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de débetures convertibles à cette date.

Compte tenu des remboursements de la dette ayant débuté en juillet 2009, la valeur du droit de conversion présentée dans les capitaux propres est graduellement transférée au surplus d'apport.

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus en 2007 pour la mise en place du financement en débetures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais ont été capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (27,1 %).

### 12. Capital-actions

Au	31 juillet 2010	1 août 2009	30 janvier 2010
	\$	\$	\$
Autorisé			
Un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote			
Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote			
Émis et en circulation			
Action ordinaires			
167 678 115	27 702	27 702	27 702

### 13. Régime de rémunération à base d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le Régime ») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habilités les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leur performance, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix de levée, le nombre d'actions en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être levées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option octroyée en vertu du Régime peut être levée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'octroi de chaque option.

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 13. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 31 juillet 2010:

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
0,08	1 800 000	7,7	0,08	1 800 000	0,08
0,11 à 0,13	1 375 000	6,1	0,12	1 375 000	0,12
	3 175 000	7,1	0,10	3 175 000	0,10

Au cours du semestre terminé le 31 juillet 2010, la charge de rémunération inscrite aux résultats par rapport aux octrois d'options d'achat d'actions ordinaires est de 33 000 \$ (52 000 \$ en 2009).

Au cours de la période de six mois terminée le 31 juillet 2010, 1 525 000 options d'achat d'actions ont expiré ou ont été annulée (501 en 2009) et aucune option d'achat d'actions ordinaires n'a été octroyée au cours du premier semestre de 2010 (aucune en 2009).

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 14. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité note 3	31 juillet 2010	1 août 2009 Retraité note 2
	\$	\$	\$	\$
i) Ajustements pour :				
Amortissements - Immobilisations	337	374	697	732
Amortissements - Actifs Incorporels	33	27	66	54
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures et amortissement des frais de financement	66	75	135	146
Régime de rémunération à base d'actions	17	26	33	52
Impôts futurs	477	(44)	432	(115)
Amortissements des crédits reportés au titre des contrats de location	(21)	(26)	(42)	(44)
Crédits reportés au titre des contrats de location	-	15	21	48
	<b>909</b>	447	<b>1 342</b>	873
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation				
Débiteurs	(21)	(220)	99	(110)
Stocks	426	245	580	136
Charges payées d'avance	117	919	19	(90)
Créditeurs et charges à payer	1 000	508	(366)	(761)
	<b>1 522</b>	1 452	<b>332</b>	(825)
iii) Informations supplémentaires				
Sommes en espèces versées (encaissées) au titre de ce qui suit :				
Intérêts	85	103	173	234
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Opérations sans effet sur la trésorerie :				
Acquisitions d'immobilisations comprises dans les créditeurs et charges à payer	25	239	25	239
Acquisitions d'immobilisations par contrats de location	-	-	43	-

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 15. Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur.

Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2011 (6 mois)	2012	2013	2014	2015	Subséquentment
2 591 \$	4 960 \$	4 383 \$	2 959 \$	2 074 \$	2 847 \$

### 16. Informations à fournir concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations ainsi que de ses besoins en fonds de roulement de manière à faciliter sa croissance, de maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, de ses créanciers et du marché et d'offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme y compris de la tranche à court terme, des débetures non garanties convertibles et des capitaux propres. La Société affecte principalement ses capitaux au financement des hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement de même qu'aux dépenses en immobilisations liées à l'ajout de nouvelles boutiques, ainsi qu'aux projets de rénovation des boutiques existantes. La Société comble actuellement ces besoins de financement au moyen des flux de trésorerie générés à l'interne ainsi que des facilités de crédit déjà en place. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. La Société est soumise à une clause financière restrictive concernant le respect d'un ratio financier en ce qui a trait à la facilité de crédit.

Le tableau suivant présente un sommaire des données quantitatives à l'égard du capital de la Société :

Au	31 juillet 2010	1 août 2009	30 janvier 2010
Dette à long terme, incluant la portion à court terme	\$ 774	\$ 844	\$ 787
Composante passif des débetures convertibles, incluant la portion à court terme	2 945	3 568	3 260
Capitaux propres	11 058	11 014	10 068
	14 777	15 426	14 115

### 17. Risques financiers et instruments financiers

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. La Société a une dette à long terme, nécessitant des versements en capital de 1,2 million \$ au cours des douze prochains mois. L'information sur les versements en

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

## 17. Risques financiers et instruments financiers (suite)

capital au cours des années subséquentes est présentée aux notes 11 et 12 – Dette à long terme et Composante passif des débiteures convertibles du Rapport Annuel 2009. Les créiteurs et les charges à payer sont tous courants.

### *Risques de change*

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 31 juillet 2010, la Société avait des contrats de change libellés en dollars US d'un montant de 1 075 000 \$ (803 000 \$ au 1<sup>er</sup> août 2009) avec des échéances allant jusqu'en mars 2011 (jusqu'en avril 2010 au 1<sup>er</sup> août 2009) et à des taux variant entre 1,031 et 1,055 (1,16 et 1,219 en 2009). Au 31 juillet 2010, la juste valeur des gains ou pertes non réalisés sur ces contrats de change a été comptabilisée aux résultats et représente une perte de 18 000 \$ (85 000 \$ en 2009). La juste valeur de ces contrats de change représente 1 106 000 \$ (866 000 \$ en 2009). La juste valeur est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les comptes à payer en dollars US, inclus dans le bilan au 31 juillet 2010, étaient de 21 000 \$ (zéro au 1<sup>er</sup> août 2009).

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars US au 31 juillet 2010, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du taux de change du dollar US aurait une incidence sur les capitaux propres et le résultat net. Au 31 juillet 2010, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 89 000 \$ des capitaux propres et du résultat net de la Société pour le semestre terminé le 31 juillet 2010.

### *Risque de taux d'intérêt*

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur ses espèces et quasi-espèces ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 10 portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme comporte un taux fixe.

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 31 juillet 2010 afin de déterminer l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur les capitaux propres et le résultat net. Au cours du premier semestre de 2010, la Société n'a aucun revenu d'intérêts sur ses espèces et quasi-espèces et n'a pas encouru de frais d'intérêts sur sa marge de crédit. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de la période aurait donné lieu à une hausse de 7 000 \$ du bénéfice net. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constants.

### *Juste valeur*

#### a) Classification

La Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ».
- Les créiteurs et charges à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 17. Risques financiers et instruments financiers (suite)

#### b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours du semestre, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les différents niveaux.

L'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la composante passif des débentures convertibles ne s'écarte pas de sa valeur comptable de façon importante. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

### 18. Information sectorielle

La Société considère ses activités de vente au détail comme un seul secteur d'exploitation.

### 19. Événements subséquents

Le 9 juillet 2010, la Société a déposé son offre de droits finale auprès de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et des organismes de réglementation des valeurs mobilières à l'égard d'un placement de droits visant à réunir un produit net d'environ 1,2 million \$ (le « placement de droit »).

La Société a aussi l'intention, ayant obtenu l'approbation des porteurs de ses actions ordinaires (les « actions »), de regrouper les actions en circulation à raison d'une nouvelle action pour chaque tranche de 100 à 150 actions actuellement en circulation (le « regroupement »).

#### *Placement de droits*

Aux termes du placement, chaque porteur d'actions inscrit à la date de clôture des registres, soit le 19 juillet 2010, a reçu un droit (un « droit ») pour chaque action qu'il détenait. Il fallait quatre droits et un montant de 0,03 \$ pour souscrire une action antérieure au regroupement.

Le 17 août 2010, la Société a réalisé son placement de droits préalablement annoncé et son placement privé simultané. Tous les droits ont été exercés dans le cadre du placement de droits, par conséquent, la Société a émis 41 919 528 actions. En outre, conformément à ce qui avait été divulgué,

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)  
(non vérifiés)

### 19. Événements subséquents (suite)

la Société a donné à la caution la possibilité de souscrire des actions au prix de 0,03 \$ chacune dans le cadre du placement privé, sous réserve de l'approbation de la TSX. Par conséquent, 29 298 650 actions ont été souscrites dans le cadre du placement privé. Donc, dans le cadre du placement de droits et du placement privé, la Société a émis un total de 71 218 178 actions ordinaires au prix de 0,03 \$ chacune, pour un produit brut total de 2,1 millions \$.

#### *Regroupement*

À l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires, ceux-ci ont adopté une résolution autorisant les administrateurs de la Société à procéder au regroupement. Le 9 septembre 2010, le ratio de regroupement a été fixé à une nouvelle action pour chaque 125 actions actuellement en circulation et une date effective prévue le ou vers le 27 septembre 2010. Aucune fraction d'action ne sera émise par suite du regroupement. Toutes les fractions seront arrondies au nombre entier inférieur le plus près. Pour chaque action antérieure au regroupement qui ne fait pas partie d'une action postérieure au regroupement, les actionnaires recevront un montant au comptant correspondant (i) à 0,05 \$ ou (ii) au cours (au sens donné à ce terme dans les règles de la TSX) de l'action en question à la date de prise d'effet du regroupement, selon le plus élevé de ces montants.

GROUPE  
**Bikini Village**  
 inc.